



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Nationale Arbitre Softball (CNAS) Gestionnaire par intérim : Aina Rajohnson (CTN)

Objet : Bulletin CNAS n° 2022S17

Date : 29/06/2022

Ce bulletin s'adresse à tous les acteurs concernés par l'arbitrage softball. Les arbitres licenciés en 2022 titulaires d'un diplôme fédéral d'arbitre softball, les ligue (qui sont invitées à faire suivre aux clubs) et les clubs engagés en championnat national de softball sont destinataires de ce 17^{ème} bulletin 2022.

La [page Commission Arbitrage Softball](#) du site fédéral est actualisée. Les bulletins précédents y sont accessibles ainsi que les liens vers les webinaires de pré-saison, les textes réglementaires et les documents utiles.

(R)Appel

L'intérim de la gestion de la CNAS assuré par la DTN est transitoire. Il est essentiel que les acteurs de l'arbitrage Softball prennent progressivement le relais. **Être en nombre permettra de se répartir les tâches à hauteur du temps que chacun peut y consacrer et des compétences maîtrisées.** La DTN fera en sorte que la transition soit la plus constructive et la plus efficace possible.

Si vous avez des questions ou êtes intéressé.e merci de prendre contact en téléphonant au 06 08 09 98 66 ou en envoyant un courriel à aina.rajohnson@ffbs.fr

Sommaire

1. Canicule (préconisations)
2. Règles rappels et précisions (Double-base)
3. Calendriers & Résultats D1
4. Assignations D1
5. Recours

1. Canicule (préconisations)

En cas de fortes chaleurs, en plus de l'hydratation régulière et de l'instauration de pauses fraîcheur, les arbitres veilleront à ce que le club accueillant ait préparé les rencontres en prenant en compte les préconisations ci-après :

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

VAGUE DE CHALEUR : JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Je me prépare

- Je prévois les aménagements suivants :**
 - Décaler l'épreuve aux heures les moins chaudes
 - Adapter les conditions de pratique : lieu, règles, parcours...
 - Renforcer les effectifs de l'équipe d'organisation
- J'informe l'équipe d'organisation des mesures de prévention à prendre et des signes d'alerte à connaître (coup de chaleur, déshydratation...)**
- Je vérifie les moyens de rafraîchissement et de ventilation des équipements**
- Je renforce le dispositif de secours**
- Je vérifie les réserves d'eau potable**

J'agis

- Je mets en œuvre les aménagements ou je reporte l'épreuve, ou j'annule l'épreuve**
- Je diffuse les recommandations de prévention au public et aux participants**
- Je donne de l'eau régulièrement et propose des lieux de rafraîchissement (zones d'ombres, locaux rafraîchis...)**
- Je fais remonter tout événement anormal au préfet de département**

J'améliore

À l'issue de l'événement j'évalue et analyse l'organisation du dispositif afin d'y apporter des améliorations

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • preventionbtp.fr • inrs.fr

Consultez les recommandations du ministère du Travail et téléchargez le kit de communication :
travail-emploi.gouv.fr

26/07/2021

2. Règles : rappels et précisions

Un point de règle et ses conséquences est abordé dans ce bulletin :

- La double-base (1^{ère} base), pour le batteur-coureur, pour le coureur, pour les défenseurs, jeu d'appel

L'architecture du traitement est la suivante :

Situation (ce qu'il se passe)

Règles (référence des articles utilisés, le développement in-extenso est en annexe)

Principes généraux (ce qu'il faut garder à l'esprit)

Éléments de décision (ce que l'arbitre prend en compte)

Conséquence(s) (ce qui résulte de l'application des règles)

2.1. ...

Situation :

Un jeu est réalisé en première base, quels sont les obligations et les droits du batteur-coureur et du défenseur ?

Règles :

- 5.6 Double base (5.6 Double base)

Principes généraux :

La première base est double pour prévenir les contacts entre le défenseur et le batteur-coureur lors d'une tentative de retrait en première base.

La partie de la double base dans le territoire des bonnes balles est blanche, la partie de couleur contrastée (en général orange) est entièrement dans le territoire des fausses balles.

Après avoir été contactée par la batte du frappeur, si une balle frappée ou amortie touche la partie blanche c'est une bonne balle, si elle touche la partie orange c'est une fausse balle.

La partie contrastée de la double base n'est à utiliser que pour les tentatives de retrait du batteur-coureur en première base. Dans toutes les autres situations de jeu, seule la partie blanche est à utiliser par la défense comme par l'attaque.

En conséquence lorsqu'il y a une tentative de jeu en première base sur le batteur-coureur :

- Le défenseur :
 - Utilise toujours la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche) pour tenter le retrait du batteur-coureur ou d'un coureur.
 - Sauf si un jeu défensif sur le batteur-coureur est réalisé depuis le territoire des fausses balles (bonne balle qui après avoir dépassé la 1^{ère} base est dans le territoire des fausses balles, mauvais relais initial, 3^{ème} strike relâché...)
 - c'est le seul cas où le défenseur peut utiliser la partie de la base en territoire des fausses balles (orange ou contrastée),
 - sans gêner l'accès à la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche).
- Le batteur-coureur :
 - Utilise toujours la partie de la base en territoire des fausses balles (orange) lors de sa course de la boîte de frappe à la première base, une fois la base touchée ou dépassée il se doit d'utiliser uniquement la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche).
 - Lorsqu'il vient de sa boîte de frappe, le batteur-coureur utilise la base en territoire des bonnes balles (blanche) dans les situations suivantes :
 - Lorsque le défenseur se positionne sur la partie de la base en territoire de fausses balles (orange) en vue de tenter de réaliser un jeu provenant du territoire des fausses balles
 - Lorsque le batteur-coureur se rend en 1^{ère} base pour : un but sur balle, une obstruction sur lui pendant son passage à la frappe, un « hit by pitch », une interférence d'un partenaire sur une balle amortie ou frappée, ou s'il frappe un « home run ».

Pour les autres jeux ou tentatives de jeu en première base (touché, appel), seule la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche) est utilisée. En conséquence :

- Le défenseur fait les jeux d'appel (base non touchée, départ anticipé sur attrapé de volée) en maîtrisant la balle et en contactant la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche) ou en touchant l'attaquant concerné avant que ce dernier contacte la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche).
- Le coureur (le batteur coureur devenant coureur dès lors qu'il a acquis la première base légalement) doit être sur la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche) pour se protéger d'un touché (tag) ou dès que le lanceur est en possession de la balle dans le cercle de lanceur.

Éléments de décision :

Sur les jeux en 1^{ère} base sur le batteur-coureur, l'arbitre de base s'appuiera sur :

- la tentative d'un jeu en 1^{ère} base (oui/non),
- la chronologie des actions (provenance et maîtrise de la balle, contact du défenseur et du batteur-coureur avec la base, parties de la base respectivement touchées, contact éventuel entre les deux joueurs).
- Concernant le défenseur :
 - l'origine du jeu (territoire des bonnes balles ou des fausses balles),
 - la partie de la double base utilisée par le défenseur (blanche ou contrastée) pour valider le droit de l'utiliser (origine du jeu),
 - la maîtrise de la balle (oui ou non),
 - le contact avec la base lorsque la balle est maîtrisée (oui ou non),
 - le timing (avant que le batteur-coureur arrive, en même temps ou après que celui-ci ait touché ou passé la double base).
- Concernant le batteur coureur :
 - la partie de la double base utilisée par le batteur-coureur (blanche ou contrastée) pour valider le droit de l'utiliser (origine du jeu et positionnement du défenseur),
 - le contact avec la base avant de la dépasser (oui ou non),
 - le timing (avant que le défenseur choisisse sa partie de base si jeu venant du territoire de fausses balles ou attrape et maîtrise la balle, en même temps ou après),
 - le fait que le coureur ne manifeste pas l'intention de se rendre en 2^{ème} base.

Sur les jeux en 1^{ère} base sur le coureur, l'arbitre de base s'appuiera sur :

- le contact du coureur avec la partie de la base en territoire des bonnes balles (blanche) :
 - au moment où il est touché avec la balle que maîtrise un défenseur (« tag ») ;
 - quand le lanceur entre en possession de la balle dans le cercle de lanceur (retour sur base) ;
 - quand le lanceur lâche la balle lors d'un lancer (départ anticipé) ;
 - quand un défenseur attrape une balle frappée ou amortie de volée (départ anticipé).

Conséquences :

Le batteur-coureur est retiré :

- s'il arrive sur la base orange après que le défenseur maîtrise la balle en contact avec la base blanche ;

ou

- lors d'un jeu défensif depuis territoire des fausses balles, s'il arrive sur la partie de la base laissée libre par le défenseur après que le défenseur maîtrise la balle en contact avec la partie de la base qu'il a clairement choisie pour défendre le jeu forcé (blanche ou orange)

Remarque : Sur cette action :

- *le batteur-coureur peut courir dans le territoire des bonnes balles (à gauche de la ligne de fausses balles) pour atteindre la base blanche ;*
- *le défenseur doit clairement choisir une partie de la double base, s'il est à cheval sur les deux, selon son jugement l'arbitre pourra appeler une obstruction ;*
- *en cas de contact entre l'attaquant et un relais ou entre l'attaquant et le défenseur, une interférence de l'attaquant ne sera pas appelée si l'arbitre estime que le contact était inévitable ou n'était pas intentionnel.*

ou

- s'il subit l'appel justifié d'un défenseur en possession de la balle, qui le touche ou touche la base blanche en faisant l'appel pour « base non touchée » ;

ou

- Après avoir dépassé ou s'être arrêté sur la 1^{ère} base, il reste sur la partie orange alors que la lanceuse est dans son cercle ;

ou

- Après avoir dépassé la 1^{ère} base et initié un mouvement vers la 2^{ème} base (virage, changement de direction...) il est touché par un défenseur maîtrisant la balle alors qu'il n'est pas en contact avec la partie blanche de la base.

Le coureur est retiré :

- s'il reste sur la partie orange alors que la lanceuse est dans son cercle ;

ou

- s'il quitte la base avant le lâcher de la balle par le lanceur lors d'un lancer ;

ou

- s'il subit l'appel justifié d'un défenseur en possession de la balle qui le touche ou touche la base blanche en faisant l'appel pour un « départ anticipé » sur attrapé de volée ;

ou

- s'il est touché par un défenseur maîtrisant la balle alors qu'il n'est pas en contact avec la partie blanche de la base.

3. Calendriers & Résultats D1

Les calendriers et les résultats des championnats D1 Softball sont disponibles sur le site fédéral :



4. Assignations D1

Ce Week-end du 2 et 3 juillet, rencontres de D1 Softball masculin poule haute :

St-Raphaël accueille Montpellier et Clapier-Jacou au CREPS de Boulouris. Trois matchs sont programmés samedi, et trois autres dimanche.

En annexe, les **assignations des arbitres**, ayant valeur de **convocation pour les arbitres concernés**, pour les prochaines journées de **championnat D1 Softball**
Féminin jusqu'au 10 juillet - **Masculin jusqu'au 3 juillet**.

5. Recours

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, **les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral** dans les conditions définies par ce dernier.

Le Règlement Intérieur modifié par l'assemblée générale du 19 mars 2022 est consultable à l'adresse suivante (l'article 86 est pages 37 & 38) :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf>.

Prochain bulletin, mercredi 6 juillet

Annexe – Assignations



SOFTBALL D1 Féminin

ATTENTION !
Matches le dimanche (horaires classiques)
Assignation pour la journée (2 matchs).

ASSIGNATIONS ARBITRES

V6.0 maj. 14/06/22

Pas de solution actuellement
Recherche d'une alternative
Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
arbitre assigné en l'attente
en attente

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
dim 03/07/22		R3								
dim 03/07/22		R3								
dim 10/07/22	Nice	J7	Double	11h00	22D1F 49	Nice	Grenoble	LAUDANI Giuseppe	BOUILLON Rémi	nuitée et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
dim 10/07/22	Nice	J7	Double	13h30	22D1F 50	Grenoble	Nice	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	
dim 10/07/22	St Raphael	J7	Double	11h00	22D1F 51	St Raphaël	Pessac	LASSAIGNE Céline	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour RAJOHNSON Aina
dim 10/07/22	St Raphael	J7	Double	13h30	22D1F 52	Pessac	St Raphaël	RAJOHNSON Aina	LASSAIGNE Céline	
dim 10/07/22	Evry-Courcouronnes	J7	Double	11h00	22D1F 53	Evry-Courcouronnes	Clapiers-Jacou	TALLARD Elisabeth	MAYS Francois	
dim 10/07/22	Evry-Courcouronnes	J7	Double	13h30	22D1F 54	Clapiers-Jacou	Evry-Courcouronnes	MAYS Francois	TALLARD Elisabeth	
dim 10/07/22	BAT Paris	J7	Double	11h00	22D1F 55	BAT Paris	BCF Paris	BRAINVILLE Quentin	DEHLINGER Hervé	
dim 10/07/22	BAT Paris	J7	Double	13h30	22D1F 56	BCF Paris	BAT Paris	DEHLINGER Hervé	BRAINVILLE Quentin	



SOFTBALL D1 Masculin

ATTENTION !
Plateaux sur le week-end (horaires spécifiques)
Par défaut assignation les 2 jours (6 matchs).
Parfois sur un seul des deux jours, ou cas rare sur un plateau différent le samedi et le dimanche.

ASSIGNATIONS ARBITRES

V6.0 maj. 14/06/22

Pas de solution actuellement
Recherche d'une alternative
Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
arbitre assigné en l'attente
confirmée par l'arbitre

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
sam 02/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	11h00	22D1M 75	St Raphael	Montpellier	CRULLI Nicolas	RAJOHNSON Aina	repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas et BUGNA Anaisie
sam 02/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	13h00	22D1M 74	Clapiers-Jacou	Montpellier	RAJOHNSON Aina	BUGNA Anaisie	repas du vendredi et samedi soirs pour RAJOHNSON Aina
sam 02/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	15h00	22D1M 76	St Raphael	Clapiers-Jacou	BUGNA Anaisie	CRULLI Nicolas	nuitées pré-réserverées au CREPS
dim 03/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	10h00	22D1M 84	Montpellier	St Raphaël	RAJOHNSON Aina	CRULLI Nicolas	
dim 03/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	12h00	22D1M 85	Montpellier	Clapiers-Jacou	BUGNA Anaisie	RAJOHNSON Aina	
dim 03/07/22	St Raphael	PH J3	Plateau	14h00	22D1M 86	Clapiers-Jacou	St Raphaël	CRULLI Nicolas	BUGNA Anaisie	

Annexe – Règles

Légende :

Référence article [traduction FFBS](#) en français (*article [version originale WBSC](#) en anglais - 01/03/2022*)
des règles de jeu 2018-2021 (*nouvelles règles 2022-2025 en cours de traduction*)

Développement de l'article

Article original en anglais

Règles : Double-base (1^{ère} base)**5.6 Double base**

Les règles suivantes s'appliquent à la double base.

- a) Le batteur-coureur est assujéti à ce qui suit :
 - i) Une balle frappée touchant la partie de la base située en territoire des bonnes balles est déclarée bonne, et une balle frappée touchant seulement la partie de la base située en territoire des fausses balles est déclarée foul ball.
 - ii) Un défenseur doit utiliser uniquement la partie de la base située en territoire des bonnes balles à tout moment ; excepté sur tout jeu, avec la balle en jeu, réalisé à partir du territoire des fausses balles du côté de la première base. Le batteur-coureur et le défenseur peuvent utiliser n'importe quelle partie de la double base. Lorsque le défenseur utilise la partie de la base située en territoire des fausses balles, le batteur-coureur peut courir en territoire des bonnes balles et si il est touché par un relais venant du territoire des fausses balles du côté de la première base, cela ne devrait pas constituer une interférence. Si une interférence intentionnelle était appliquée, le batteur-coureur serait retiré. La ligne de un mètre est doublée sur les relais venant du territoire des fausse balles.
 - iii) Lorsqu'un jeu est fait en première base sur toute balle frappée, ou que le batteur coure sur un troisième strike relâché, et que le batteur-coureur touche seulement la partie de la base située en territoire des bonnes balles, si la défense fait appel avant que le batteur-coureur ne revienne sur la partie située en territoire des bonnes balles de la première base, le batteur-coureur est retiré. Cela est traité de la même façon que manquer la base, et c'est un jeu d'appel.
 - iv) Après avoir dépassé la base, le batteur-coureur doit revenir sur la partie de la base située en territoire des bonnes balles.
 - v) Sur une balle frappée au champ extérieur, quand il n'y a aucun jeu effectué sur la double base, le batteur-coureur peut toucher n'importe quelle partie de la base.
- b) Les dispositions suivantes s'appliquent à un coureur :
 - i) Après avoir dépassé la base, le batteur-coureur doit revenir sur la partie de la base située en territoire des bonnes balles.
 - ii) Lorsqu'il retouche sa base sur une fly ball, la partie située en territoire des bonnes balles doit être utilisée.
 - iii) Sur un relais ayant pour but de retirer un coureur éloigné de la base (pick-off) le coureur doit revenir sur la partie de la base située en territoire des bonnes balles.
 - iv) Une fois qu'un coureur revient sur la partie de la base située en territoire des bonnes balles, s'il ne se tient debout que sur la partie de la base située en territoire des fausses balles, il est considéré comme ne touchant pas la base et le coureur doit être retiré, si :
 1. Il est touché avec la balle par un défenseur, ou
 2. Il se tient debout uniquement sur la partie de la base située en territoire des fausses balles, alors que le lanceur est en possession de la balle à l'intérieur du cercle du lanceur.

Annexe – Règles

5.6 Double base

The following apply when the double base is used.

a) The Batter-runner is subject to the following.

- i) A batted ball hitting the fair portion is declared fair and a batted ball hitting the foul portion only is declared foul.
- ii) A defensive player must use only the fair portion of the base at all times, except on any live ball play made from first base foul territory. The batter-runner and the defensive player may use either portion of the double base. When the defensive player uses the foul portion of the double base, the batter-runner can run in fair territory, and if hit by a throw from the foul side of first base, it would not be interference. If intentional interference is ruled, the batter-runner would be out. The one-meter line is duplicated on either side of the foul line on throws from foul territory.
- iii) If a play is made at first base on any batted ball or the batter runs on a dropped third strike, and the batter-runner touches only the fair portion, and if the defense appeals prior to the batter-runner returning to the fair portion of first base, the batter-runner is out. This is treated the same as missing the base and is an appeal.
- iv) After over-running the base, the batter-runner must return to the fair portion.
- v) On a ball hit to the outfield when there is no play being made at the double base, the batter-runner may touch either portion of the base.

b) The following applies to a runner.

- i) After over-running the base, the runner must return to the fair portion.
- ii) When tagging up on a fly ball, the fair portion must be used.
- iii) On an attempted pick-off play, the runner must return to the fair portion.
- iv) Once a runner returns to the fair portion, should they then stand on the foul portion only it is considered not in contact with the base, and the runner will be called out if:
 1. they are tagged with the ball; or
 2. they stand on the foul portion of the base, while the pitcher has possession of the ball within the pitcher's circle.